

**Conseil consultatif de la Solidarité internationale**

**Procès-verbal de la séance plénière du 3 mai 2022 à 18h30**

**Salle Verrewinkelbeek (Centre administratif communal d’Uccle)**

**Présents** : Mme BLUME Marianne, Mme BRAECKMAN Colette, Mme DUCROIX Sandrine, Mme EDMOND-DECOSTE Denieze, Mme FONDENEIGE Nicole, Mme FOTSING DEFFO Ghislaine Patricia, Mme LEDAN Perrine, Mme Marianne OVERLOOP, Mme SALGADO GAETA Carmen.

**Invité** : M. DEFISE Antoine, M. Jean-Michel MUREAU.

**Annexe** :

* Gestion de l’arrivée des réfugiés venant d’Ukraine - Monitoring du 27 avril 2022 ;
* Suivi de la motion « Commune hospitalière ».

**Résumé des décisions et actions à prendre**

* Les membres du Conseil décident de transmettre une adresse au Collège des Bourgmestre et des échevins concernant la gestion de l’accueil des réfugiés ukrainiens ;
* La prochaine réunion en séance plénière du Conseil consultatif est prévue pour le 27 juin à 18h30
* Le thème principal de la prochaine réunion du Conseil consultatif sera l’organisation du Festival des Solidarités internationales ;
* Les membres du Conseil se rencontrent le vendredi 13 mai au Centre MENA de la Croix-Rouge dans le cadre d’un groupe de travail portant sur la motion « Commune hospitalière »
* Transmettre aux membres du Conseil un document de suivi de la mise en œuvre de la motion « Commune hospitalière ;
* Transmettre aux membres du Conseil les coordonnées des membres du Conseil en version électronique (en plus de la version papier déjà transmises).
1. **Approbation du PV de la séance du 10 février 2022 ;**

Le PV de la réunion du 10 février 2022 est approuvé à l’unanimité moyennant deux corrections mineures.

1. **Discussions concernant l’accueil des réfugiés ukrainiens à Uccle ;**

Antoine DEFISE, chargé de la Solidarité internationale a fait le point sur la gestion de l’accueil des réfugiés ukrainiens en reprenant les données du monitoring du 27 avril 2022 effectué par le service de la Solidarité internationale (voir en annexe).

Les membres du Conseil ont souhaité comprendre pourquoi la commune s’est particulièrement mobilisée afin de venir en aide aux réfugiés ukrainiens alors qu’il semble que ce fut moins le cas pour les réfugiés syriens ou afghans. L’une des réponses apportées est la mobilisation des citoyen(ne)s d’Uccle qui a poussé la commune à réagir plus fortement.

En conclusion des discussions, le Conseil consultatif souhaite transmettre au Collège des Bourgmestre et des échevins l’adresse suivante (transmise suite à la réunion du Conseil par mail au service de la solidarité internationale) :

*« Félicitations aux services de la commune et vœux pour l’avenir.*

*Les membres du Conseil consultatif de la solidarité internationale félicitent les services de la commune d’Uccle pour leur mobilisation et leur diligence face à l’afflux de réfugiés venus d’Ukraine.*

*Ils demandent que les services restent en possession des mêmes moyens pour faire face aux arrivées futures et qu’ils puissent mettre en œuvre les mêmes facilités administratives ainsi que les mesures de simplification qui ont démontré leur efficacité.*

*S’adressant au Collège des échevins, les membres du Conseil demandent que ce Collège avalise la situation actuelle et qu’il la maintienne à l’avenir au bénéfice d’autres arrivants. »*

Lors de la crise ukrainienne, une nouvelle procédure d’émission des annexes 15 et des cartes A a été mise en place. Le Conseil émet le souhait que la commune entérine cette procédure afin qu’elle devienne définitive.

Les sujets suivants ont été abordés par les membres du Conseil : les faux documents, les délais d’émissions des documents, l’appel aux interprètes, les initiatives culturelles et de mises en liens des ukrainiens, la mobilisation des associations et comités de quartier et leurs accompagnements par la commune, les cours de FLE (français langue étrangère),

1. **Discussions concernant la motion « commune hospitalière » ;**

Les membres du Conseil demande qu’un document de suivi de la mise en œuvre de la motion « commune hospitalière » leur soit communiqué (ceci a été fait le jeudi 5 mai, voir en annexe).

Il est envisagé d’approfondir le travail de réflexion en vue d’émettre des recommandations au Collège comprenant différentes propositions : la sensibilisation, la formation du personnel…

Dans ce cadre, Il est proposé de récolter des témoignages de migrants autour de leurs parcours administratifs effectués à la commune, de mettre en lumière les initiatives positives lancées par les associations et les citoyens, de relever les bonnes pratiques.

Il est rappelé que la prochaine édition du Festival des Solidarités internationales aura pour thème l’accueil.

Les membres du Conseil conviennent de se voir le vendredi 13 mai au Centre MENA de la Croix-Rouge dans le cadre d’un groupe de travail portant sur la motion « Commune hospitalière ».

1. **Appel à projets « Solidarité internationale » 2022 ;**

Il est rappelé aux membres du Conseil le lancement de l’édition 2022 de l’appel à projets « Solidarité internationale », celui-ci est ouvert jusqu’au 19 juin.

1. **Divers**
	1. Coordonnées des membres

Il est demandé que les coordonnées des membres du Conseil soient envoyés en version digitale en plus de la version papier déjà reçues (ceci a été fait le 5 mai 2022).

* 1. Fixation d’une nouvelle date de réunion du Conseil

La date du 27 juin à 18h30 est retenue, le thème de la réunion sera le Festival des Solidarités internationales.

La séance est levée à 20h30.